res, qui ont disparu sous une couche de badigeon. La profanation est, du reste, complète; des planchers divisent ces deux chapelles en plusieurs étages. Une galerie, percée de grandes ouvertures ogivales, mène au corps de logis occidental bâti par Clément VI; c'est de ce côté que se trouve l'entrée du palais. La partie septentrionale, que Benoît XII fit construire par l'architecte Pierre Obreri, se termine par une tour gigantesque, connue sous le nom de tour de Trouillas, et qui a servi de prison d'Etat : on assure que ce fut là que Rienzi passa le temps de sa détention à Avignon. Quant aux fameuses salles où la crédulité veut qu'ait siégé le tribunal de l'inquisition et qu'aient fonctionné les appareils de la torture, le congrès archéologique, tenu à Avignon en 1855, a reconnu qu'il fallait y voir tout simplement les salles de réception et les cuisines du palais. On a été bien étonné d'apprendre qu'un pâtissier de l'avant-dernier vice-légat, qui vivait encore en 1856, avait fait construire pour son usage le terrible four qui servait à chauffer au rouge les fers du supplice. A l'entrée de la tour de Trouillas s'ouvre un souterrain, qui, d'après la tradition, conduisait de l'autre côté du Rhône; les éboulements de la voûte ne permettent pas d'y pénétrer aujourd'hui à une distance de plus de cent mètres. Une autre tour, dite de Saint-Jean, renfermait deux chapelles ou oratoires, dont les peintures (*Histoire de saint Martial*, le *Calvaire*, *Histoire de saint Jean-Baptiste*), extrêmement remarquables par le sentiment religieux des têtes et la noblesse des attitudes, ont beaucoup souffert; il en est de même des fresques de la prétendue salle de l'inquisition, attribuées à Spinello Aretino, et représentant un *Christ en croix entouré des quatre docteurs*, et un *Jugement dernier*. Le palais des papes, converti en caserne depuis la Révolution, a été, en 1812, et il y a quelques années encore, l'objet d'importantes réparations; mais il reste encore beaucoup à faire, ne serait-ce qu'à sauver les fragments de peintures murales dont nous venons de parler.

Notre-Dame des Doms, église métropolitaine. Cet édifice, qui s'élève à côté du château des papes, a subi de si fréquentes modifications dans quelques-unes de ses parties les plus importantes, qu'il est bien difficile de le rattacher à telle ou telle période architecturale. Une charte de Louis le Débonnaire nous apprend que l'ancienne cathédrale d'Avignon, ayant été détruite par les Sarrasins, fut relevée de ses ruines, grâce aux libéralités de Charlemagne. Quelques archéologues font remonter jusqu'à l'époque de ce prince la construction du porche, qui est la portion la plus ancienne de l'édifice actuel, et dont toutes les parties sont servilement imitées de l'architecture romaine : porte en arcade, analogue à celle de l'arc d'Orange ; fronton triangulaire au milieu duquel est pratiquée une ouverture circulaire (*oculus*); entablement décoré de détails copiés de l'antique, et soutenu par deux colonnes corinthiennes qu'on pourrait croire détachées de quelque temple païen. M. Bourassé croit que ce porche si curieux doit être attribué à l'école bourguignonne, qui se développa à la fin du XIe siècle et dans le cours du XIIe; le savant Hope et d'autres archéologues y reconnaissent les caractères de ce style romano-lombard qui florissait à la même époque dans le midi de la France et en Italie. Après le porche vient le *narthex* ou vestibule, dont la voûte fut rebâtie en 1431, et dont le mur, orné d'un ordre de colonnes tout à fait romain, forme le soubassement du clocher. Une fresque, exécutée par Simone Memmi, vers 1332, décore le tympan de la porte d'entrée; elle représente l'*Eternel*, entouré d'anges aux ailes déployées; la *Vierge* et *l'Enfant Jésus*, à qui deux anges présentent le donateur, revêtu d'une longue robe brune. Malheureusement, ce morceau précieux est fort dégradé. Les murs du *narthex* sont également couverts de peintures, dont le fragment le mieux conservé représente le *Baptême du Christ*; l'exécution en est plus récente. L'intérieur de l'église offre l'apparence de la basilique romaine; mais les nombreuses restaurations qu'il a subies ont complétement altéré le caractère de certaines parties. La nef a 44 mètres de long, sur 9 mètres de large; la voûte est ogivale, tandis que les arceaux intérieurs et extérieurs des murs latéraux et les fenêtres sont à plein cintre. Les arcs-doubleaux de la voûte reposent sur des piliers, et leurs redoublements sur des colonnettes variées de formes et de chapiteaux dont le type ne se retrouve nulle part. En 1670, l'archevêque Azon Arioste agrandit la nef et construisit le chœur. L'autel est éclairé par un dôme, dont la coupole est entièrement couverte de peintures médiocres du XVIIe siècle : les quatre faces de ce dôme sont percées d'une baie, dont l'archivolte est supportée par deux colonnettes. D'élégantes tribunes, construites en 1672, courent tout autour de la nef et s'appuient sur des pendentifs richement sculptés. Les chapelles latérales, qui datent, pour la plupart, du XIVe siècle, sont décorées avec luxe; les plus remarquables sont : la chapelle de Jean XXII, où l'on a placé, au commencement de ce siècle, le mausolée de ce pontife, ouvrage gothique d'une merveilleuse délicatesse, qui resta pendant quatre cent vingt-cinq ans au milieu même de l'église; la chapelle, qui renferme le tombeau de Benoît XII, refaite en 1765; la chapelle en rotonde, bâtie par le dominicain Hyacinthe Libuli, et ornée, depuis quelques années, d'une *Vierge* en marbre, de Pradier. Des tableaux peints par les frères Mignard, par Reynaud Levieux et par quelques autres artistes de la Provence; des fresques de M. Eugène Devéria, l'auteur de la *Naissance de Henri IV;* un autel de marbre fort ancien, en forme de table; le siége des papes, curieux spécimen de l'art byzantin, complètent la décoration de Notre-Dame des Doms. Un magnifique cloître, composé de cinquante-deux arceaux, soutenus par des colonnes de marbre noir, existait encore derrière l'église vers la fin du dernier siècle.

Les autres édifices religieux d'Avignon se recommandent principalement par les œuvres d'art qu'ils renferment. On rencontre dans presque tous des tableaux remarquables de Pierre et de Nicolas Mignard, des Parrocel, de Sauvan, de Levieux, et d'autres artistes de l'école provençale. L'église *Saint-Agricol*, dont la nef gothique (XIVe siècle) se distingue par son élégance et sa hardiesse, possède une fort belle tribune de la renaissance ; un autel de marbre blanc, sculpté par Péru ; une fresque attribuée à Pierre de Cortone; une *Sainte-Famille*, de Trevisani; une *Vierge* en bois, de Coysevox, etc. L'église *Saint-Pierre*, autre monument gothique du XIVe siècle, avec une façade du commencement du XVIe, n'a pas moins de cinq tableaux de Pierre Parrocel, et sa chaire à prêcher, en pierre blanche, est un chef-d'œuvre de légèreté. On voit dans l'église *Saint-Didier* un très-curieux bas-relief, désigné sous le nom d'*Images du roi René*, et exécuté pour ce prince, en 1481, par un artiste italien nommé Francesco. Des fresques, dont le style rappelle celui de la grande école ombrienne, ont été récemment découvertes dans l'église de l'ancien couvent des cordeliers (aujourd'hui pénitencier militaire). Enfin, la *Chapelle des pénitents noirs de la Miséricorde*, construite en 1726 par le vice-légat Rainier, est un véritable musée : les tableaux y sont nombreux et remarquables ; mais l'objet d'art qui attire le plus la curiosité est un *Christ* en ivoire, formé d'une seule pièce, de 26 pouces de haut, chef-d'œuvre d'un sculpteur lyonnais du XVIIe siècle, nommé J. Guillermin. On rapporte que Canova, saisi d'admiration à la vue de ce crucifix, dit à ceux qui le lui montraient : « Conservez-le avec soin; on ne vous en ferait plus un pareil. »

Le *Musée* d'Avignon porte le nom d'un médecin distingué, le docteur Calvet, qui a légué à la ville une collection de tableaux. Une *Forêt*, attribuée à Hobbema; un très-authentique et délicieux Brauwer (*Intérieur de cabaret*); *Crésus montrant ses trésors*, de Frans Floris; deux paysages de Salvator Rosa; une *Sainte-Famille*, d'Innocenzo da Imola; un *Mendiant*, d'Herrera le Vieux; des *Batailles*, de Joseph Parrocel; le portrait de *Marie Mancini*, de Largillière; divers ouvrages des Mignard, des Parrocel, de Subleyras; une *Vue d'Avignon*, de Joseph Vernet; des *Fleurs*, d'Antoine Vernet, père de Joseph; des *Chevaux*, de Carle Vernet, fils de Joseph; deux *Mazeppa*, d'Horace Vernet, fils de Carle; une magnifique esquisse de David, *Viala mourant;* une *Vue du Havre*, de M. Gudin; un *Paysage*, de Corot; tels sont, en peinture, les morceaux les plus remarquables du musée Calvet. La statuaire moderne n'y est guère représentée que par une *Cassandre*, de Pradier, et un *Faune*, de Louis Brian. La collection d'antiques offre plusieurs morceaux intéressants, entre autres une caricature de *Caracalla*, représenté en marchand de pâtés. Un riche médaillier et une bibliothèque, composée de plus de soixante mille volumes et de douze cents manuscrits, sont annexés au musée.

Un *jardin des plantes* et un muséum d'histoire naturelle, formé et légué à la ville par M. Requien, savant naturaliste avignonnais, occupent les dépendances d'une ancienne abbaye de bénédictins.

Parmi les autres monuments remarquables d'Avignon, il faut citer :

L'*Hôtel des monnaies*, construit en 1619, par un Italien, qui, d'après une tradition très-peu fondée, se serait servi de plans tracés par Michel-Ange. La façade de cet édifice, décorée d'énormes guirlandes que soutiennent des figures grimaçantes, est couronnée par deux aigles gigantesques et deux animaux fantastiques, ornementation bizarre dont l'effet ne laisse pas d'être saisissant. Cet hôtel, qui n'a jamais été approprié à sa destination, est une dépendance de la mairie.

L'*Hôtel de ville* est une vaste construction en style Renaissance, décorée extérieurement de huit grandes colonnes corinthiennes en marbre de Crussol; il a été élevé, en 1845, sur l'emplacement de l'ancien hôtel municipal, dont il ne reste qu'un beffroi gothique, où les heures sont frappées par les époux Jaquemart, statues en bois dues au ciseau d'un artiste moderne, le sculpteur Rousseau.

Le *Théâtre*, bâti en 1846-47, sur les dessins de MM. Feuchères et Charpentier, est un des plus jolis de la province. La façade a été décorée de nombreuses sculptures, par M. Klagman. La statue de Molière et celle de Corneille, qui ornent le péristyle, sont de MM. Louis et Joseph Brian.

L'*Hôtel-Dieu*, fondé en 1353 par Bernard de Rascas, gentilhomme et poëte limousin. La façade, qui n'a pas moins de 175 mètres de développement, ne date que du XVIIIe siècle; elle fut construite, assure-t-on, par Pierre Mignard, d'après les plans de Mansard.

Le *Pont de Saint-Benezet*, dont la tradition attribue la construction à un jeune pâtre de douze ans, nommé Benezet, qui fut canonisé par Innocent IV, est un ouvrage du XIIe siècle; des dix-neuf arches dont il se composait, il n'en reste plus que quatre d'un aspect fort pittoresque et d'une grande hardiesse. Une élégante chapelle, bâtie entre la troisième et la quatrième arche, passe pour avoir reçu les restes de saint Benezet; elle est certainement contemporaine de la construction du pont.

L'énorme rocher des Doms, sur les flancs duquel s'élèvent le palais des papes, l'église métropolitaine et une partie de la ville, a été transformé, il y a quelques années, en une promenade très-pittoresque : son sommet, du haut duquel la vue embrasse un immense panorama, est couronné par la statue du Persan Althen, l'importateur de la garance dans le Comtat; cette statue est l'œuvre de M. Brian.

HISTOIRE. Ancienne capitale des Gaulois Cavares, et vassale de la république marseillaise, par qui certains savants veulent qu'elle ait été fondée, au VIe siècle av. J.-C., la ville d'Avignon fut érigée en colonie de vétérans, après la conquête de Jules César, et devint par la suite une des cités les plus florissantes de la Gaule narbonnaise. Saccagée à diverses reprises par les barbares, notamment par les Vandales, en 405, elle fut conquise, en 413, par les Bourguignons, qui en firent une de leurs places fortes. Gondebaud y soutint un long siége contre Clovis, qui ne devint maître de la ville qu'après avoir uni ses armes à celles de Théodoric, roi des Ostrogoths. Après avoir appartenu à ce dernier prince, Avignon fut incorporée à la monarchie des Francs. Charles-Martel en chassa deux fois les Sarrasins. En 879, elle fut enclavée dans le royaume d'Arles, fondé par Boson, et, en 1125, elle passa au pouvoir des comtes de Toulouse. Mais la souveraineté de ces derniers ne fut guère que nominale : Avignon forma, sous l'autorité de ses viguiers, une sorte de république dont l'indépendance fut reconnue par Conrad le Salique et Frédéric Barberousse, qui placèrent cette ville sous la protection et la sauvegarde des papes. En 1251, elle se soumit aux fils de saint Louis, Alphonse, comte de Poitiers, héritier du comté de Toulouse, et Charles Ier d'Anjou, roi de Naples, époux de l'héritière du comté de Provence. Elle appartenait, en 1309, à Charles II, comte de Provence, lorsque le pape Clément V vint y fixer sa résidence. A partir de cette époque jusqu'en 1377, Avignon fut le séjour des souverains pontifes; elle parvint, pendant cette période, à un haut degré de prospérité et de splendeur; mais si nous en croyons Pétrarque, qui y rencontra la belle Laure de Noves, la dépravation des mœurs y fut aussi excessive. Lorsque le siége pontifical eut été de nouveau transporté à Rome, Avignon, que Clément VI avait achetée (1348), au prix de 80,000 florins d'or, de Jeanne de Sicile, comtesse de Provence, fut gouvernée par un légat, administration tout à fait distincte de celle du comtat Venaissin. Louis XIV, ayant à se plaindre de la cour romaine, fit saisir cette ville, de 1663 à 1667, et de 1689 à 1690. Louis XV la prit à son tour en 1768 et ne la rendit qu'en 1774. La Révolution française fut accueillie avec enthousiasme par les Avignonnais; une municipalité populaire se substitua aux autorités pontificales, et la réunion d'Avignon à la France, proclamée par la population en 1790, fut sanctionnée, le 4 septembre 1791, par un décret de l'Assemblée nationale. Toutefois, l'impartialité de l'histoire nous force à dire que la réaction pontificale, secondée par quelques ambitions locales et exploitant le fanatisme religieux de la population, occasionna plusieurs troubles, servit quelques vengeances particulières et commit des crimes atroces, que nous ne saurions trop énergiquement flétrir. Après les Cent-Jours, Avignon fut souillée par les excès du parti légitimiste; le maréchal Brune y fut lâchement assassiné, dans l'hôtel du Palais-Royal.

Patrie du brave Crillon, de l'abbé Poulle, de l'archéologue Artaud; des peintres Pierre Parrocel, Joseph Parrocel, Etienne Parrocel, Joseph Vernet, Eugène Devéria; des sculpteurs J.-B. Péru, Louis Brian, Joseph Brian; de l'architecte J.-B. Franque; de Mme Favart, l'actrice, et du chanteur Trial, etc.

— SÉJOUR DES PAPES À AVIGNON. Il est peu de villes dont le nom soit entouré de plus de prestige et réveille autant de souvenirs qu'Avignon. C'est qu'Avignon a été terre *papale*, pour nous servir de l'expression de Rabelais. Or, la papauté, il faut le reconnaître, est ou plutôt a été une grande puissance. Le séjour des papes à Avignon a donné à cette ville une espèce de consécration que le temps lui-même respectera. Les annales religieuses d'Avignon exigeraient des volumes, et nous ne pouvons disposer que d'un espace bien limité, dans lequel nous allons néanmoins tâcher de condenser les événements principaux dont ses murs ont été les témoins. Cette ville, que le ciel prédestinait à devenir la métropole temporaire du catholicisme, reçut de bonne heure la lumière de l'Evangile. Rien n'est plus populaire et mieux accrédité dans le midi de la France que la tradition d'après laquelle Lazare, celui-là même qui fut ressuscité par le Christ, et ses deux sœurs, Marthe et Marie, jetés par les Juifs persécuteurs dans une barque sans voiles et sans gréements, vinrent aborder sur les côtes de la Provence. Cela arriva vers l'an 35 selon les uns, en l'an 62 suivant les autres. Lazare et Marie restèrent à Marseille; Marthe et sa servante Marcella s'avancèrent jusqu'à Avignon : il paraît certain que Marthe habita de longues années cette ville, et qu'elle y implanta la foi chrétienne. Les auteurs ecclésiastiques, aidés de la légende, racontent avec d'infinis détails, et ses miracles, et ses fondations de monastères et d'églises, et sa sépulture au milieu de la cité dont elle avait été l'apôtre. L'œuvre de Marthe fut continuée par saint Rufus, fils de saint Cyrénéen, l'un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, et Romain de naissance. Il fut le premier évêque d'Avignon, qui en compte soixante-dix jusqu'à la translation du saint-siége en cette ville, translation qui est le point culminant de son histoire. Pour bien connaître l'origine des droits que le saint-siége exerça sur Avignon, il faut remonter aux guerres des Albigeois, qui entraînèrent dans leur ruine les comtes de Toulouse, également seigneurs d'Avignon. Lorsqu'en effet Raymond VI, excommunié par Innocent III, vint s'humilier devant le légat du pape (1208), il donna à l'Eglise romaine, pour gage de la foi jurée, trois châteaux dans le comtat Venaissin, et les historiens ecclésiastiques font remarquer qu'à l'occasion de la cérémonie d'absolution du comte de Toulouse, les *consuls* d'Avignon seuls promirent d'obéir, pour le temporel, à l'Eglise romaine. Le concile de Latran (1215) ayant dépouillé Raymond VI au profit de Simon de Montfort, les terres sur la rive gauche du Rhône, composées de l'Avignonnais et du comtat Venaissin, furent exceptées, et confiées à la garde de l'Eglise, qui devait en investir le fils du comte, si, à sa majorité, il s'en montrait digne. Mais le jeune prince, qui fut Raymond VII, se fit reconnaître en Provence sans en demander la permission au pape. Les papes, qui avaient fait d'immenses sacrifices pour la guerre, prétendaient garder Avignon, par droit de conquête autant qu'en vertu des traités conditionnels qui mettaient cette ville à leur discrétion du moment où les comtes de Toulouse rompraient leur serment de fidélité à l'Eglise; ce qui, en effet, avait eu lieu. Quoi qu'il en soit des droits plus ou moins réels des papes sur Avignon à cette époque, toujours est-il que Raymond VII se rendit, en 1243, à Rome, pour supplier le pape alors régnant, Innocent IV, de le rétablir en la possession de ses terres du Venaissin; le pape se laissa fléchir; il se réserva, toutefois, la suzeraineté sur les terres et la réversion du domaine utile dans le cas où Alphonse de France, frère de saint Louis, qui avait épousé Jeanne de Provence, la fille unique de Raymond, mourrait sans enfants. A l'époque de sa mort, en 1271, Jeanne, qu'il ne faut pas confondre avec la comtesse de Provence devenue plus tard reine de Naples, donna par testament la plus grande partie du Venaissin à son cousin Charles Ier d'Anjou, roi de Sicile. Cette disposition testamentaire ayant été invalidée, le roi de France seul profita de cette donation. Philippe IV s'empara donc du comtat Venaissin et de la moitié de la ville d'Avignon, l'autre moitié appartenant à l'évêque. Mais Grégoire X ayant fait reconnaître au roi les droits du siége apostolique sur cette province, le monarque s'empressa de la restituer, gardant toutefois Avignon. En 1290, il l'échangea à son tour contre les comtés du Maine et de l'Anjou, au profit de Charles II de Sicile, qui avait donné sa fille Marguerite en mariage à Charles de Valois, frère de Philippe. Le saint-siége s'était donc attribué le domaine immédiat du pays Venaissin lorsque les papes vinrent résider à Avignon, tandis qu'Avignon même appartenait à Charles II de Sicile. Voici les préliminaires de cet événement mémorable.

Les démêlés qui éclatèrent entre Philippe le Bel, roi de France, et Boniface VIII, à l'occasion de la bulle où ce pape condamnait les contributions forcées levées par ce prince sur les biens de l'Eglise, produisirent une haine irréconciliable entre le monarque et le pontife. Le pape excommunia le roi, qui, à son tour, se vengea cruellement à Anagni.

A Boniface VIII avait succédé Benoît XI, le 28 octobre 1303. Le nouveau pape et le roi se firent de mutuelles concessions : tous les différends semblaient arrangés, lorsque Benoît XI mourut après un pontificat de quelques mois seulement (6 juillet 1304). Dans le conclave qui suivit, le collége des cardinaux se divisa en deux partis, l'un fidèle aux traditions de Boniface VIII, l'autre favorable au roi de France; à la tête de ce dernier se trouvait l'astucieux Albertini de Prato, qui, sous prétexte de mettre fin au trop long veuvage de l'Eglise, proposa d'élire l'un des trois archevêques français contraires au roi, et promus au cardinalat par Boniface VIII. C'était, il faut l'avouer, habilement détourner tous les soupçons. Il mit en avant le nom de Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, dont il connaissait le faible pour les honneurs; puis il dépêcha secrètement un courrier à Philippe le Bel pour l'informer des dispositions favorables du sacré collége à l'égard de Bertrand, et lui conseilla d'appeler celui-ci dans une entrevue particulière, où il tâcherait de le gagner à sa cause, en lui promettant d'user de son influence pour le faire élire. L'entrevue eut lieu, en effet, dans l'abbaye de Saint-Jean-d'Angely, en Saintonge. Là, le roi et le pape futur conclurent un traité dont la clause principale est restée un mystère impénétrable pour l'histoire; mais on croit qu'en échange de la tiare, Bertrand promit à

Philippe la suppression des templiers et la translation du saint-siége en France. Sur ce dernier point, un pape français dut être facile à convaincre : les intrigues, les troubles et les séditions qui, à tout propos, éclataient à Rome, faisaient depuis longtemps trouver lourd aux papes le diadème de souverain temporel; depuis un certain nombre d'années, ils préféraient la villégiature aux palais de Rome : or, dans un pareil état de choses, la possibilité d'échanger le séjour de la turbulente Italie contre le séjour tranquille et honoré de la France ne pouvait, nous le répétons, que sourire à un pape français. Bertrand promit au roi tout ce qu'il voulut sous la foi du serment, et fut élu, le 5 juin 1305, sous le nom de Clément V. Avec le décret de nomination, il reçut les félicitations des cardinaux, qui le suppliaient de hâter son arrivée en Italie : qu'on juge de leur stupeur lorsqu'ils virent la cour pontificale, au lieu de prendre le chemin de Rome rétrograder de Lyon à Bordeaux, de Bordeaux à Poitiers, et de Poitiers à Toulouse. Enfin, après quatre ans d'incertitudes, Clément V fit son entrée à Avignon, pendant l'octave de l'Epiphanie de l'an 1309. Le pape choisit cette ville, soit parce qu'elle n'était point placée immédiatement sous la domination du roi de France, et qu'ainsi il pouvait affecter une ombre d'indépendance, soit parce qu'Avignon se trouvait au milieu du comtat Venaissin, appartenant au saint-siége. Trois cardinaux, ayant le titre de sénateurs, furent nommés gouverneurs de Rome. A partir de ce moment, l'éclat de la ville éternelle parut avoir passé dans Avignon, qui, pendant près de soixante-dix ans, vit s'étaler dans ses murs les splendeurs d'une cour dont la pompe et la majesté n'étaient égalées par le luxe d'aucune autre de cette époque. Sept papes y résidèrent sans interruption : ce sont Clément V, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V et Grégoire XI. Clément V était à peine installé qu'on vit arriver les ambassadeurs d'Henri VII, couronné le 6 janvier 1309; Robert le Sage, fils de Charles II de Sicile, venu pour prêter au pape le serment de fidélité; puis une armée de 30,000 Anglais et Allemands, qu'amenait le besoin autant que le désir d'offrir à Clément V leurs épées contre Rome rebelle; les ambassadeurs des rois de Castille, d'Aragon, de France, et autres princes. Aux grands spectacles profanes succédèrent bientôt d'imposants spectacles religieux : le premier qui fut donné à Avignon fut celui de la canonisation de Célestin V, prédécesseur de Boniface VIII. Après les pompes de la vie vinrent celles de la mort, car huit cardinaux moururent à Avignon pendant le règne de Clément V. Jean XXII, qui lui succéda, était évêque d'Avignon. A peine élu, il notifia au monde catholique son intention de rester dans sa ville épiscopale, ce qui ne pouvait qu'être fort agréable aux Avignonnais. En 1320, Jean XXII érigea Notre-Dame des Miracles; sous son pontificat, Avignon vit encore plusieurs canonisations, dont les plus marquantes sont celles de saint Louis, évêque de Toulouse et du docteur Angélique saint Thomas d'Aquin. Jean XXII fut le premier pape qui mourut à Avignon, où l'on voit encore son mausolée dans l'église de Notre-Dame des Doms.

Benoît XII, son successeur, voulut se donner une demeure digne d'un roi : il commença à grands frais la construction du palais apostolique. Après Philippe VI de France, venant réclamer les dîmes ecclésiastiques que lui avait retirées le pape, parce qu'il n'était point parti pour la Terre sainte, il reçut encore à sa cour, en 1339, Pierre IV, roi d'Aragon, et Jacques, roi de Majorque et de Minorque.

Le premier reçut du pape le royaume de Sardaigne et de Corse. La même année arrivèrent à Avignon les ambassadeurs d'Andronic, empereur de Constantinople. Une autre ambassade, envoyée par le grand khan des Tartares, avait, l'année précédente, égayé les habitants d'Avignon. Vers la fin du pontificat de Benoît XII, une exécution, impitoyable comme la justice de ces temps-là, vint attrister la paisible cité papale : Vicolino Fieschi de Gênes ayant été arrêté à l'auberge où il logeait et livré à la France, les auteurs de cette violation du droit des gens furent tous punis et quelques-uns pendus aux fenêtres de l'auberge. Jean de Toulouse, maréchal du palais, avait prévenu le supplice en s'empoisonnant dans sa prison : Benoît XII fit pendre son cadavre au lieu ordinaire des exécutions.

Le 19 mai 1342, Clément VI se fit couronner dans l'église des dominicains; il avait pour assistants le fils aîné du roi de France, Jean, qui lui servit d'écuyer dans les principales rues d'Avignon, avec Jacques, duc de Bourbon, Philippe, duc de Bourgogne, Humbert, dauphin de Vienne, et plusieurs autres seigneurs français. Au nombre des ambassadeurs romains qui, à chaque élection, venaient solliciter le nouvel élu de retourner à Rome, se trouvaient cette fois l'éloquent Nicolas de Rienzi et François Pétrarque, qui présenta à Clément VI un poëme où il invitait le pape à revoir l'Italie. Le pape s'en excusa sur la nécessité où il était de rester au milieu des Français et des Anglais, pour apaiser la guerre sanglante que se faisaient alors les deux peuples. Dans un consistoire public, tenu en 1344, il fit roi des îles Fortunées ou Canaries Louis d'Espagne, comte de Clermont : une pluie torrentielle troubla, au grand déplaisir des Avignonnais, la fête du couronnement, au moment où le roi s'avançait la couronne en tête et l'épée au poing. Les rois de Portugal et d'Espagne s'opposèrent plus tard à la prise de possession de Louis, qu'on surnomma plaisamment *prince de la fortune*. C'est de ce prince que descendent les de la Cerda, en Castille, et les Medina Cœli, en Andalousie. En 1346, les pluies dont furent inondées la France et l'Italie causèrent une famine à Avignon. Trois ans plus tard, un fléau non moins terrible, la peste, désola l'Asie et l'Europe, et enleva les deux tiers de la population totale d'Avignon, qui, voyant périr jusqu'à quatre cents de ses habitants par jour, était au moins consolée par le spectacle du zèle de Clément VI. Le charitable pontife faisait soigner les malades à ses frais et ensevelir leurs cadavres; il construisit un hôpital et ouvrit un cimetière à part pour les victimes de la peste. Le fléau avait cessé lorsque Jeanne Ire, reine de Naples, accusée d'avoir assassiné son mari, André de Hongrie, se rendit à Avignon pour se disculper et obtenir du pape la dispense de consanguinité qui s'opposait à son mariage avec Louis de Tarente, son favori. Les Napolitains, fatigués de la domination de Louis Ier de Hongrie, qui était venu venger sur Jeanne le meurtre de son frère en la chassant, la rappelèrent bientôt. Elle fit vendre jusqu'à ses bijoux pour lever des soldats; mais le produit de cette vente et les dîmes ecclésiastiques levées en Provence avec l'autorisation du pape ne suffisant pas, elle céda, avec le consentement de Louis de Tarente, devenu son second mari, présent au contrat, la ville d'Avignon à Clément VI et par lui au saint-siége, pour la somme énorme, eu égard au temps, de 80,000 florins, équivalant à 200,000 écus romains. Elle confirma cette vente le 4 du même mois, et reçut, quelque temps après, l'approbation de l'empereur Charles IV, qui affranchit Avignon et la Provence des liens qui les rattachaient à l'empire, comme ayant fait partie de l'ancien royaume d'Arles. A la suite de ces transactions, Clément VI fit enlever de l'hôtel de ville les armoiries de la reine de Naples et y fit placer celles des papes : trois clefs, emblème de la papauté, supportées par les deux griffons qui existaient déjà dans l'ancien écu avignonnais.

Clément VI reprit alors les travaux du palais pontifical, commença les nouveaux murs d'enceinte de la ville et fit reconstruire quatre arches du pont sur le Rhône, qu'une crue des eaux avait emportées. En 1350, il excommunia Visconti, seigneur-évêque de Milan, qui avait envahi Bologne, et le cita à comparaître devant lui à Avignon. Visconti fit prendre les devants à son secrétaire, avec la mission de louer toutes les auberges et autant de maisons qu'il en faudrait pour loger 12,000 cavaliers et 6,000 piétons. Le secrétaire exécuta cet ordre; mais les nombreux étrangers qui affluaient à la cour pontificale pour affaires ne trouvant plus à mettre pied à terre, Clément VI fit appeler l'envoyé de Visconti, l'indemnisa de toutes ses dépenses et le renvoya à Milan, avec ordre de dire à son maître qu'il eût à suspendre le voyage.

Un événement heureux pour la puissance temporelle des papes signala la fin du pontificat de Clément VI : Nicolas Rienzi, le même qui, peu d'années auparavant, faisait partie de la députation envoyée par les Romains pour supplier le pape de rentrer dans la ville éternelle, Nicolas Rienzi, ce réformateur précoce qui avait rêvé cinq siècles trop tôt l'unité et la liberté de l'Italie, Nicolas Rienzi, ce plébéien devenu dictateur, pris du vertige que donne le pouvoir absolu, avait été forcé de quitter Rome et de se réfugier auprès de l'empereur Charles VI. Celui-ci livra l'audacieux tribun à Clément VI, qui le retint dans les prisons d'Avignon, et Rienzi n'échappa au supplice que par la mort du pontife et le crédit de Pétrarque. Innocent VI, qui succéda à Clément VI en 1352, chercha à utiliser, au profit de la papauté, le crédit dont jouissait encore l'ex-dictateur auprès des Romains; à cet effet, il lui rendit la liberté et l'envoya à Rome, avec le titre de sénateur, pour y rétablir l'autorité papale sous la direction du cardinal Albornoz. Les nouveaux débuts de Rienzi furent assez heureux; mais il abusa encore du pouvoir et fut tué dans une émeute par un serviteur de la famille des Colonna.

En 1355, l'éclat des fêtes de Noël fut rehaussé par la présence de Pierre IV d'Aragon, qui était venu à Avignon pour rendre hommage au saint-siége. Ce fut en 1356 qu'Innocent VI établit commandant des armes d'Avignon et du comtat Venaissin Jean Hernandez de Heredia, chevalier espagnol de Jérusalem; il lui donna également la surintendance de la reconstruction des murailles, dont on éleva sous son pontificat la partie allant du pont de la Sorgue à Saint-Lazare. Le pontife n'avait pas inutilement songé à des moyens de défense. En 1357, les condottieri, connus sous le nom de Société des Gascons, rançonnèrent la Provence mal défendue. Le pape se hâta de fortifier Avignon et les places principales du Comtat; ces armements épuisèrent le trésor; on dut imposer quelques sacrifices au peuple, qui murmura, surtout des droits sur les vins; c'est à grand'peine que l'on put empêcher les plus exaltés de se porter à des actes de violence contre les cardinaux, neveux de Clément VI, que l'on croyait être les promoteurs des impôts. Les esprits furent calmés par l'arrivée du cardinal Albornoz, l'habile diplomate, aimé et respecté de ses contemporains, qui revenait de pacifier Rome et l'Italie. Le pape, accompagné du sacré collége, se porta au-devant de lui à deux milles de la ville, honneur qu'il ne rendait pas même aux monarques. En 1358, la ville d'Avignon prêta au souverain pontife le serment de fidélité, qu'elle lui avait refusé jusque-là, sous prétexte de se faire confirmer par les papes les priviléges avec lesquels elle était passée, en 1251, sous la domination des comtes de Toulouse et de Provence. Les papes avaient d'abord refusé, mais Innocent VI, dont l'âme était naturellement bonne, renouvela, en faveur des Avignonnais, les priviléges de 1251 par sa bulle du 28 mars 1358. Dans le courant de cette même année 1358, de grands dommages furent causés à Avignon par un débordement de la Durance, qui se rua contre les portes de la ville, abattit celle qui se trouvait près de l'hôpital Saint-Bernard, ainsi qu'un pan de mur très-considérable. Trois ans plus tard, en 1361, de nouvelles bandes de vagabonds infestèrent l'Avignonnais et empêchèrent, par un large cordon de siége formé autour d'Avignon, les vivres d'arriver jusqu'à la cour pontificale. Sans attendre le secours qu'il avait imploré d'Allemagne, Innocent VI fit appel à une croisade : on mit à la tête des croisés, qui accoururent en foule, Bertrand, cardinal d'Ostie, dont la valeur eut bientôt dissipé les milices indisciplinées. Mais Bertrand étant mort de la peste, elles revinrent à la charge une seconde, puis une troisième fois : les bandits tentèrent de surprendre Avignon pendant la nuit et y introduisirent des espions; mais en un seul jour on en noya dix dans le Rhône et onze autres furent pendus. Pour débarrasser le pays de ces vagabonds, le marquis de Montferrat les prit à sa solde et les mena contre les Visconti de Milan. Une autre affliction était réservée à Innocent VI et à son peuple pour cette année 1361. Ce fut la peste qui sévit de nouveau à Avignon avec la même fureur qu'en 1348, et qui choisit pour premières victimes neuf cardinaux et soixante-dix prélats. A la mort d'Innocent VI, arrivée en 1362, Urbain V ceignit la tiare. Malgré le règne brillant de ce pontife, sa mémoire ne saurait être trop énergiquement flétrie pour avoir établi à Avignon les tortures de l'inquisition. Plein de zèle pour la foi catholique et inflexible sur les principes, il excommunia Pierre le Cruel et Bernard Visconti, sans égard pour les prières de Jean II de France, qui était venu en personne à Avignon le solliciter de lever cette excommunication (1362). Le roi, oubliant bientôt le déplaisir que lui avait causé ce refus, revint l'année suivante à Avignon, où se trouvaient également Wladimir, roi de Danemark, et Pierre, roi de Chypre, qui avait amené avec lui le patriarche de Constantinople. Ces trois princes firent un long séjour à Avignon, où le pape les arma croisés, le vendredi saint, contre les Turcs et les Sarrasins. Avignon vit un autre grand prince et d'autres pompes en 1365 : le pape fut visité par l'empereur Charles IV, auquel il fit l'accueil le plus magnifique; le jour de la Pentecôte, ce prince assista en costume impérial à la messe célébrée pontificalement par Urbain V. C'est en cette même année 1365 que se place l'épisode si curieux qui montre comment, déjà à cette époque, les gens de guerre en usaient avec la papauté. Bertrand Duguesclin, pour décider plus facilement les grandes compagnies à le suivre en Espagne, leur avait promis une forte somme d'argent à prendre sur le trésor d'Urbain V. Arrivé en vue d'Avignon, il envoya au pape « la confession » de ses gens et lui fit demander les 200,000 pièces d'or qu'il avait promises aux compagnies en son nom, sans le consulter. Le « seigneur pape » trouva la requête « moult déplaisante. » « On a coutume, lui fait dire Cuvelier, de nous donner grandes sommes d'or et d'argent pour être absous de tout péché, et il faut que nous absolvions ceux-ci à leur vouloir, et encore que nous leur donnions du nôtre. C'est bien contre raison. » Il fallut néanmoins céder; car déjà les compagnies saccageaient tout le Venaissin. Le pape leva les excommunications qu'il avait lancées précédemment contre les bandits, et envoya l'argent. Mais Bertrand s'enquit au prévôt du pape si le saint-siége avait pris tous ces écus en sa trésorerie. « Nenni, sire, dit l'autre, le commun peuple d'Avignon en a payé chacun sa portion, afin que le trésor de Dieu n'en fût point amoindri. — Par la foi que je dois à la sainte Trinité, s'écria Bertrand, nous n'en prendrons un denier de ce que pauvres gens y auront donné, si le pape ne nous l'a délivré du sien, et si ce n'est de l'avoir du clergé; et nous voulons que tout cet argent soit rendu à ceux qui l'ont payé, sans qu'ils en perdent une maille. »

Il n'y avait pas à répliquer à ce terrible homme : les habitants d'Avignon rentrèrent dans leurs biens, et le « seigneur pape » paya du sien; il se dédommagea en imposant un décime sur le clergé de France. (Henri Martin.)

Urbain V étendit les murs d'Avignon du pont de la Sorgue à la porte du Rhône, et de la porte Saint-Lazare à la roche des Doms; il en fit également refaire les parties élevées à la hâte sous Innocent VI, de la porte Saint-Michel à la porte Imbert. Il ajouta au palais apostolique une septième tour, qui fut appelée tour des Anges. Mais, quelque dignes qu'elles fussent d'un roi, ces occupations ne pouvaient faire oublier au pontife les exhortations d'un grand nombre d'hommes distingués, qui le pressaient de prendre le chemin de Rome. Pétrarque lui-même avait mis à profit l'humiliation imposée à Urbain V par les grandes compagnies pour lui conseiller ce parti. Le pape s'y détermina enfin, et le dernier jour d'avril 1367 il sortit d'Avignon, à laquelle il laissa pour gouverneur Philippe de Cabassole. Cinq cardinaux voulurent également y rester, mais le pape ne les y investit d'aucune espèce d'autorité. Pendant le séjour d'Urbain V en Italie, Charles V, roi de France, lui céda, à lui et à ses successeurs, une portion du pont du Rhône, à partir de la ville d'Avignon jusqu'à la chapelle située au milieu du pont, avec le lit et les eaux du fleuve correspondant à cette délimitation dans toute l'étendue du territoire Venaissin longé par le fleuve.

Cependant quelques cardinaux, qui regrettaient toujours les délices de la Provence, firent partager au pape leur désir de revoir Avignon. Sur la fin du mois de mai 1370, il sortit de Rome sans avoir encore rien fait connaître de ses intentions, qu'il ne déclara que lorsqu'il fut arrivé à Viterbe. L'infant Pierre d'Aragon, des frères mineurs, lui aurait, dit-on, prédit alors le schisme dont son retour en France serait l'occasion; sainte Brigitte lui aurait également annoncé qu'aussitôt arrivé à Avignon il irait rendre compte de ses actes au tribunal de Dieu. Urbain dédaigna cet avis et ces menaces; le 5 septembre, il monta sur l'un des navires de la flotte qu'avaient équipée les rois de France et d'Aragon, les Provençaux et Jeanne de Naples, et la ville d'Avignon elle-même, qui n'avait pas voulu rester en arrière dans les honneurs rendus à son souverain. Il aborda le 16 à Marseille et fit son entrée le 24 dans Avignon, au milieu des transports de joie de ses sujets. Il eut à peine le temps d'abroger les règlements d'administration provisoire et de reprendre lui-même réellement les rênes du gouvernement temporel, car la mort le surprit dans la nuit du 29 au 30 décembre 1370. Grégoire XI fut couronné le 6 janvier de l'année suivante. Ses deux prédécesseurs, ennemis du faste, n'avaient point donné aux Avignonnais le spectacle des cavalcades qui accompagnaient d'ordinaire le couronnement des papes. Grégoire les rétablit, et, dans la cérémonie qui inaugura son pontificat, les rênes de son cheval étaient tenues par Louis d'Anjou, frère de Charles V, roi de France.

L'édilité d'Avignon doit à ce pontife l'achèvement des prisons, dont la construction avait été arrêtée en principe par Urbain V. Le 23 août 1376, il confirma aux habitants leur ancien privilége, et, par une autre bulle du 1er septembre suivant, il défendit à tous princes ou particuliers d'envahir en ennemis les terres du comtat Venaissin sous quelque prétexte que ce fût. Cependant, considérant le misérable état de langueur où l'absence des papes avait jeté l'Eglise romaine, et cédant à son inclination autant qu'aux instances de sainte Catherine de Sienne, Grégoire XI résolut de ne plus différer l'exécution d'une pensée qui, depuis longtemps, lui tenait au cœur. Sans écouter ni les remontrances, ni les conseils, soit de son entourage, soit du roi de France, il partit d'Avignon le 10 septembre 1376, avec tous ses cardinaux, à l'exception de six. Il n'entre pas dans notre sujet de le suivre en Italie; nous dirons seulement que les événements au delà des monts furent loin de répondre aux espérances qu'il avait conçues; un instant, il eut la pensée de revenir à Avignon; les factions qui désolaient Rome, les révoltes continuelles des autres villes lui furent si sensibles, qu'il tomba peu à peu dans une mélancolie sombre qui précipita sa fin. Le jour même de sa mort, le 28 mars 1378, un incendie consumait le palais apostolique à Avignon.

Saint Antonin raconte, à ce propos, un fait qui produisit une grande sensation à Avignon; pendant qu'un des cardinaux prêchait publiquement contre Urbain VI, qui avait été pape à Rome, en même temps que Clément VII l'était à Avignon, s'efforçant de prouver qu'il n'était pas le pape véritable, il tomba roide mort, comme si le ciel eût voulu se charger de punir le mensonge parlant par sa bouche. Charles V était mort en déclarant se retirer de l'obédience de Clément VII; mais Louis d'Anjou, son frère, régent du royaume pendant la minorité de Charles VI, ne suivit pas cet exemple; il était de son intérêt de soutenir le schisme et il le soutint. Clément VII le couronna roi de Naples, le 30 mai 1382, à Avignon, où il s'était rendu avec Amédée de Savoie, à la tête d'une armée nombreuse. Le nouveau roi de Sicile passa ensuite en Italie, où, deux ans après, il mourut de chagrin, par suite de l'insuccès de ses armes. Sa mort fit accourir d'autres souverains à Avignon. En 1370, les chevaliers de l'ordre de Jérusalem tinrent dans cette ville leur assemblée générale, réunie pour traiter de la défense de Smyrne, menacée par Bajazet Ier. Sous Clément VII, le comtat Venaissin eut de nouveau à souffrir des incursions des aventuriers; il leur opposa Raymond Roger; mais Raymond ne tarda pas à se tourner contre lui, irrité de ce qu'il favorisait la veuve de Louis d'Anjou, qui refusait de lui rendre certains fiefs dont la reine Jeanne Ire l'avait autrefois investi. Tous les mécontents de Naples, du Languedoc, du Dauphiné et de la Provence s'unirent à lui, et, sous sa conduite, portèrent la dévastation dans le comtat